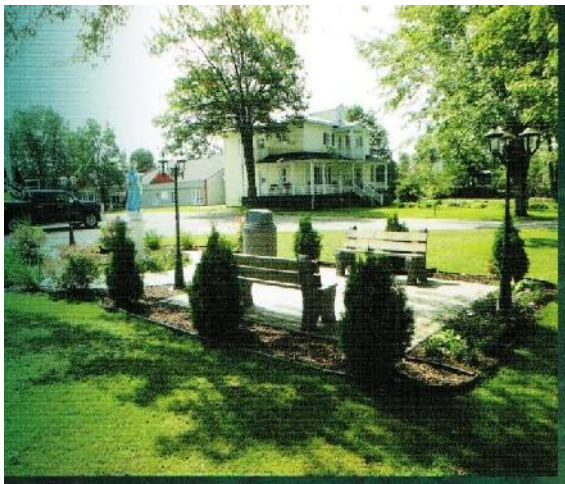

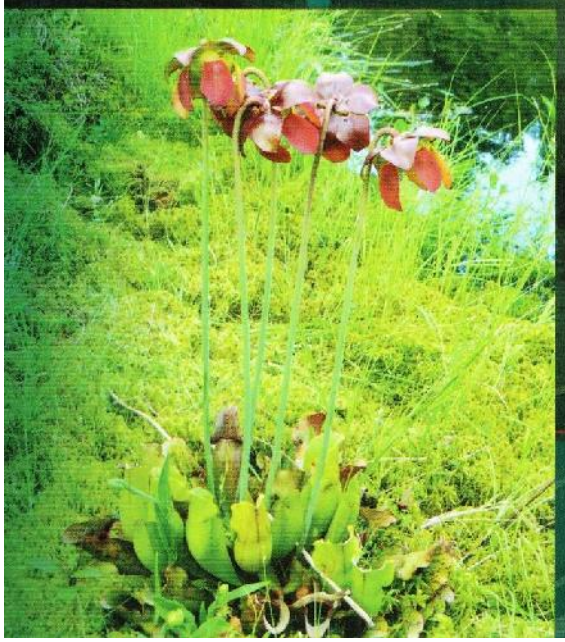

JANVIER 2018

Saint-Just-de-Bretenières

vous invite à célébrer son
100e anniversaire en 2016

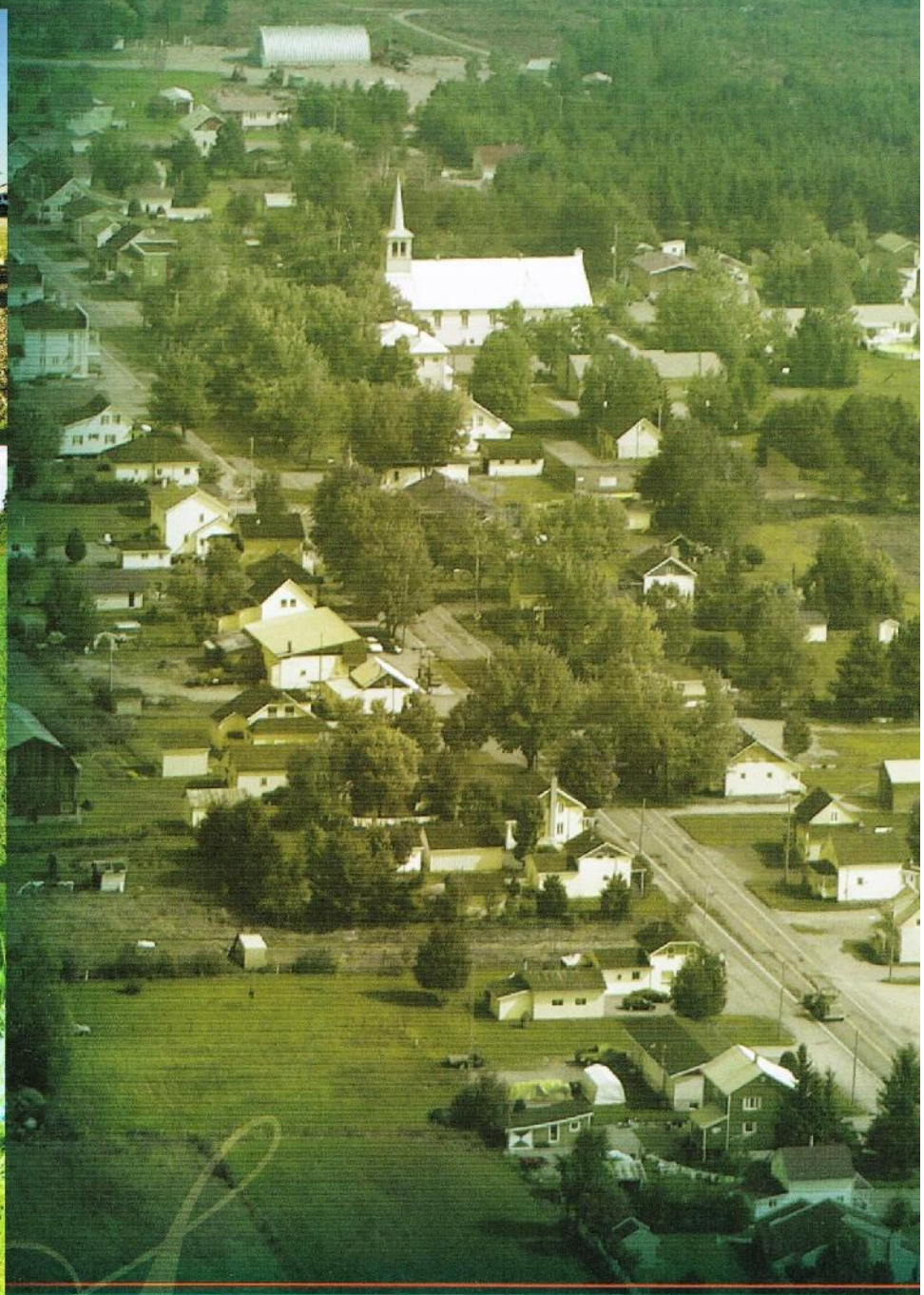

La Sarracénie

Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du maire…

Pour le début de cette nouvelle année, je voudrais vous souhaiter mes vœux les plus sincères pour une année 2018 des plus prospères et débordante de bonheur et de santé.
L'année 2017 fût pour la Municipalité, une année bien remplie par plusieurs événements dont l'élection de nouveaux Conseillers ainsi que d'un nouveau Maire, pleins d'optimisme pour rencontrer vos attentes.

En cette fin d'année, nous avons procédé à la préparation du budget pour 2018 et votre Conseil se devait de présenter un budget équilibré. Selon nos prévisions, nous avons convenu de ne pas augmenter les taux de taxation à l'exception du tarif pour les usagers desservis par le réseau d'aqueduc du secteur « village » qui redeviendra sensiblement le même que celui de 2016. Cela est dû à la construction du nouveau réservoir souterrain d'eau potable.

Pour débuter janvier 2018 en santé, en collaboration avec le Parc régional des Appalaches, nous avons fait le nécessaire pour mettre à votre disposition des sentiers de ski de fond qui relieront le complexe municipal à des parcours sis sur la propriété de la Pourvoirie Daaquam. Nous profitons de l'occasion, pour remercier Messieurs Patrick Couture et Max Vidal de nous avoir accordé un droit de passage sur leur propriété respective. Vous pouvez accéder aux pistes, l'une de 5 kilomètres et l'autre de 8, à l'arrière du nouveau garage municipal et laissez votre véhicule sur le stationnement de l'édifice municipal.

Veuillez considérer cette initiative comme un projet pilote qui déterminera si la Municipalité envisagera un projet régional de plus grande envergure, dans les sentiers du Parc régional des Appalaches.

Pour votre information, sachez que les membres du Conseil et moi-même avons plusieurs autres projets qui amélioreront la sécurité et la perception de notre Municipalité. On s'en reparle !

Donald Gilbert, Maire

Saint-Just
au ♥ de ma vie!

Les Affaires municipales…

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
MARDI, LE 09 JANVIER 2018, 19H:00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

1- Ouverture de la session
2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3- Adoption des procès-verbaux
4- Affaires découlant des procès-verbaux
5- Correspondance
6- Acceptation des comptes
7- Rapport du Directeur du service incendie
8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
9- Nomination d'un pro-Maire pour l'année 2018 et d'un substitut au Maire à la MRC
10- Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 2018
11- Dossier réservoir d'eau – Suivi
    - Demande de paiement #6
12- Dossier Biomasse – Suivi
13- Règlement décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2018 ainsi que les conditions de leur perception
14- Autorisation au Ministère des Finances de recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code Municipal
15- Bibliothèque – aide financière 2018
16- Œuvre des Terrains de Jeux de Saint-Just – aide financière 2018
17- Dossiers de taxes à recevoir
18- Varia
    -
    -
19- Période de questions
20- Levée de l'assemblée

Josée Poulin,
Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just…

Le Club de l'Âge d'Or vous invite…

Souper chaud & soirée dansante

DIMANCHE LE 28 JANVIER 2018

à compter de 16h :00 à la salle municipale de St-Just.
Musique : Charles et Diane

Prix : 12,00$ (Adulte) 5,00$ (Enfant de 10 ans et moins)
Nous vous attendons en grand nombre.
Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente 418-244-3544
Ginette Toulouse, Trésorière 418-244-3703

Les Amis de L'Entraide et la popote

Après le congé des fêtes, « la Popote » est de retour aux deux semaines,

À COMPTER DU 09 JANVIER 2018.

Vous pouvez vous joindre à nous en donnant votre nom à :

Marie-Paule Bolduc : 418-244-3887

Colette Poulin : 418-244-3544

Hélène Guillemette : 418-249-3001

Colette Labrie : 418-244-3731

Recherche de nouveaux bénévoles…

Le CISSS de Chaudière-Appalaches est à la recherche de nouveaux bénévoles. Cela vous intéresse? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

C'est avec plaisir que nous vous informerons sur nos multiples activités.

Nos coordonnées : 1-833-830-7500 ou bénévoles.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

www.benevolatensante.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES
BUDGET 2018

Le Conseil de la Municipalité désire aviser la population qu'il a adopté, lors d'une assemblée extraordinaire convoquée le 19 décembre 2017, son budget pour l'exercice financier 2018. Il sera possible pour vous d'en prendre connaissance à partir de l'information que vous retrouverez aux pages suivantes, faisant état de recettes et de dépenses totalisant une somme de 1 005 055,00$.

Vous serez à même de constater, à la lecture du tableau de la page qui suit, que le taux global de la taxe foncière est demeuré le même qu'en 2017, soit 0,88$. Les taux de taxation relatifs au service de la dette, au service incendie et au service de la Sûreté du Québec restent les mêmes.

Comme le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité, pour les années 2018, 2019 et 2020, a été déposé en novembre 2017et en lien avec les transactions du marché mobilier, certaines propriétés subiront une augmentation de leur valeur.

Quant aux tarifs pour se voir dispenser les services d'aqueduc et d'égout, ils sont à la hausse pour les résidents du secteur « Village de St-Just », puisque la Municipalité contractera un emprunt en début d'année 2018 pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et qu'il est nécessaire de tarifer les usagers. Pour ce qui est des résidents du secteur « Daaquam », le tarif pour se voir dispenser le service d'égout est inchangé. Quant aux tarifs annuels de compensation relatifs au service de cueillette, de transport et d'enfouissement des ordures ménagères, exigés et prélevés en 2018, il n'y a également aucun changement.

Bien que la MRC de Montmagny ne procédera pas en 2018, au vidange des fosses septiques situées sur notre territoire, sur le compte de taxes annuels des contribuables non desservis par un réseau d'égout, la même tarification que l'an passé sera imposé pour acquitter les coûts réels de ce service.

TAUX DE TAXES ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

	2018	**2017**	**2016**
Taux de la taxe foncière générale	0,88	0,88	0,85
Taux – service de la dette	0,03	0,03	0,03
Taux – service incendie	0,03	0,03	0,03
Taux – service Sûreté du Québec	0,08	0,08	0,08
TOTAL – Taux global de la taxe foncière :	1,02$	1,02$	0,99$
TARIFICATION – SERVICE D'AQUEDUC			
- Immeuble résidentiel	321,82	190,00	310,00
- Immeuble commercial – consommation élevée	426,73	229,00	373,00
- Immeuble commercial – consommation faible	335,00	190,00	310,00
TARIFICATION SECTEUR VILLAGE – SERVICE D'ÉGOUT			
- Immeuble résidentiel	25,00	25,00	155,00
- Immeuble commercial	27,00	27,00	165,00
TARIFICATION SECTEUR DAAQUAM – SERVICE D'ÉGOUT			
- Immeuble résidentiel	351,00	351,00	351,00
- Immeuble commercial	351,00	351,00	351,00
TARIFICATION – SERVICE DES ORDURES			
- Immeuble résidentiel	126,00	126,00	126,00
- Immeuble commercial – quantité élevée	257,00	257,00	257,00
- Immeuble commercial – quantité faible	200,00	200,00	200,00
- Immeuble saisonnier	65,00	65,00	65,00
- Immeuble agricole	74,00	74,00	74,00
TARIFICATION – SERVICE VIDANGE FOSSE SEPTIQUE			
- Immeuble résidentiel	102,00	102,00	102,00
- Immeuble saisonnier	51,00	51,00	51,00

Pour les contribuables dont le compte de taxes s'élève à plus de 300,00$, il sera toujours possible de l'acquitter en quatre (4) versements égaux.

MUNICIPALITÉ DE ST-JUST-DE-BRETENIÈRES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ACTIVITÉS FINANCIÈRES
COMPARATIF – EXERCICES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET 2018

REVENUS	**BUDGET 2018**	**BUDGET 2017**
TAXES	686 320	636 389
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	72 182	70 432
AUTRES REV. SOURCES LOCALES	43 261	42 750
TRANSFERTS	203 292	187 600
TOTAL DES REVENUS :	1 005 055	937 171
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**BUDGET 2018**	**BUDGET 2017**
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	212 257	221 339
SÉCURITÉ PUBLIQUE	94 600	89 206
TRANSPORT	288 360	269 952
HYGIÈNE DU MILIEU	143 446	142 941
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	66 741	56 233
LOISIRS ET CULTURE	88 932	73 400
FRAIS DE FINANCEMENT	34 469	15 500
TOTAL DES DÉPENSES :	928 805	868 571
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	**BUDGET 2018**	**BUDGET 2017**
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	76 250	68 600
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL DES DÉPENSES ET DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	1 005 055	937 171

Les totaux des revenus et dépenses de l'année dernière ainsi que de l'année 2018 sont reportés ici :

Année 2017	937 171$
Année 2018	1 005 055$

Comment s'explique l'écart de 67 884$ entre l'année 2017 et l'année 2018 ?

La hausse des revenus de l'année 2018 par rapport à ceux de 2017 s'explique principalement par une augmentation des revenus de « transferts », attribuable à une augmentation de 17 000$ du montant de la péréquation transmise par le Gouvernement et une augmentation des valeurs de propriété occasionnant un revenu supplémentaire de taxation générale ainsi que de la taxation pour le règlement d'emprunt de la construction du nouveau réservoir d'eau potable.

Si on considère maintenant les sections « dépenses de fonctionnement » et « autres activités financières », vous remarquerez que les dépenses et le remboursement de la dette de la prochaine année sont plus élevés que celles de l'année 2017. La différence s'explique par le règlement d'emprunt relatif à la construction du nouveau réservoir d'eau potable.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations relativement aux prévisions budgétaires de votre Municipalité pour l'année 2018, vous n'avez qu'à nous joindre, au 244-3637, sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Nous espérons le tout à votre convenance et demeurons vos tous dévoués.

Les membres du Conseil municipal de Saint-Just-de-Bretenières

Félicitations …

<u>Certificats-cadeaux inclus dans le journal de décembre 2017 :</u>

Voici la liste des gagnants d'un certificat cadeau :

∗Le cerdifcat de la Pourvoirie Daaquam n'a pas été réclamé.
∗ Madame Édith Labbé au restaurant «Au Bois D'Or»
∗ Monsieur Serge Caron au restaurant «Le Forestier»

Merci à nos généreux commanditaires !

Les affaires Municipales…

911 *Service incendie gratuit*

La Municipalité ainsi que le service incendie de Saint-Just désirent aviser la population qu'il ne faut pas hésiter à faire le 911 pour obtenir les services de la brigade incendie lorsqu'un feu se déclare. En effet, comme vous le savez, dans une situation d'urgence, les minutes comptent. Plus le service incendie est avisé tôt, plus on minimise les dommages. Nous tenons également à vous informer que le seul numéro à joindre en cas d'urgence est le 911. La personne qui vous répondra, sera en mesure de vous aider adéquatement.

Le service 911 est un service d'urgence avec aucun frais d'appel et les services dispensés par votre brigade incendie sont également gratuits.

* Prenez note que certains frais peuvent être chargés par la Municipalité si le service incendie se déplace pour un feu de véhicule d'un non-résidant de St-Just ou dans le cas où il y a perte de contrôle d'un feu en plein air. Malgré cela, il ne faut pas hésiter à faire le 911, on peut ainsi éviter des pertes de vie et des pertes matérielles.

……

Recensement des chiens

Comme la Municipalité possède un règlement régissant la possession des chiens sur son territoire et ce, notamment en vue d'assurer la protection du public, nous désirons vous aviser que l'Officier municipal, Monsieur Roger Fortin, procédera au cours des mois de janvier et février prochains, au recensement des chiens de la Municipalité.

Ce recensement nous permettra d'identifier votre chien dans le cas où par exemple, celui- ci serait retrouvé errant dans la Municipalité.

Veuillez prendre note que la licence qui vous a été remise pour la garde de votre ou vos chiens, est encore valide pour l'année 2018.
Par conséquent, les propriétaires de chien devront aviser la Municipalité de tout changement quant à la possession de leur animal puisque la Municipalité conservera les informations de l'année 2017 pour l'année 2018.

Les nouveaux propriétaires de chien sont priés d'en informer la Municipalité au 244-3637.

Merci de votre collaboration.

……

Services municipaux les fins de semaine

Nous tenons à vous aviser que les services dispensés par votre Municipalité ne sont pas disponibles les fins de semaine. Cependant, l'Officier municipal adjoint, assure certains services essentiels (ex : déneigement des trottoirs, de la patinoire, etc…)

S'il n'y a pas « urgence », nous vous demandons de laisser un message lors de votre appel au (418)244-3637 ou d'attendre au lundi suivant pour nous joindre au même numéro. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les affaires Municipales…

Calendrier séances du conseil 2018

Le calendrier ci-après liste les dates de chacune des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2018**, qui se tiendront en majorité, le **lundi** et qui débuteront à **19h :00** :

09 janvier (mardi)	03 juillet (mardi)
05 février	06 août
05 mars	04 septembre (mardi)
03 avril (mardi)	01er octobre
07 mai	05 novembre
04 juin	03 décembre

Quant au lieu où se tiendront les dites séances du Conseil, il est situé au 250, rue Principale, au sous-sol de l'édifice municipal, dans la salle du Conseil.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à y assister.

……

Ouverture du dépôt des matières dangereuses

S.V.P. prendre note que pour les mois de janvier, février et mars, le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert à raison d'une seule fois par mois, le samedi, de 9h00 à 11h00.

Voici les prochaines dates d'ouverture :
13 janvier, 10 février et 10 mars 2018.

Merci de votre attention !

……

IMPORTANT…IMPORTANT…IMPORTANT…

À tous ceux et celles qui désirent faire paraître : annonces,
articles divers dans le journal local.
Nous vous communiquons les dates limites, pour l'année 2018, que vous devez respecter pour nous faire parvenir vos documents afin que nous puissions les insérer dans l'édition du mois désiré.

ÉDITION	**DATE LIMITE**	**ÉDITION**	**DATE LIMITE**
Janvier :	15 Décembre 2017	Août :	Pas de journal
Février :	19 Janvier	Septembre :	17 Août
Mars :	16 Février	Octobre :	21 Septembre
Avril :	23 Mars	Novembre :	19 Octobre
Mai :	20 Avril	Décembre :	16 Novembre
Juin :	18 Mai	Janvier 2019 :	20 Décembre 2018
Juillet :	22 Juin		

Les affaires Municipales…

Offre de cours…

POUR APPRENDRE À UTILISER
VOS OUTILS INFORMATIQUES EFFICACEMENT

Vous entendez parler de facebook à tout bout de champ et vous ne savez pas comment vous ouvrir un compte et en faire bon usage…… Vous possédez un cellulaire et vous aimeriez connaître toute les fonctionnalités de votre appareil….. Ces cours s'adressent à vous !

L'ABC des Hauts Plateaux en partenariat avec la Municipalité, souhaite vous offrir des cours en groupe pour vous familiariser avec certains appareils ou outils informatiques. Nous envisageons la tenue de cours pour les nouveaux usagers de facebook et/ou d'un appareil cellulaire.

COURS # 1 : DE BASE POUR APPRENDRE À NAVIGUER SUR FACEBOOK
COURS # 2 : DE BASE POUR UTILISER LE PLEIN POTENTIEL DE SON CELLULAIRE
DURÉE : 6 HEURES ALLOUÉES POUR CHACUN DES COURS
QUAND : FÉVRIER 2018
OÙ : SALLE MUNICIPALE DE ST-JUST
COÛT : 60$/PERSONNE POUR CHACUN DES COURS

Le nombre d'inscription déterminera quel cours débutera en premier e minimum de quatre (4) personnes.
Ces cours sont adaptables individuellement, au coût de 25$/heure.

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER !

PROPOSEZ VOS PHOTOS!

À chaque mois, une nouvelle photo de Saint-Just sera publiée en couverture de notre page Facebook

Nous vous invitons à nous envoyer des photos qui illustrent les attraits et paysages de notre village, ses citoyens et leur quotidien, les événements marquants, etc. Bref, envoyez-nous vos plus belles photos accompagnées d'une courte description, par courriel à st-just-de-bretenieres@globetrotter.net ou directement sur notre page Facebook.

Et aussi, n'oubliez pas:
-Aimer et partager notre page Facebook
-Inviter vos amis de Saint-Just et d'ailleurs à aimer notre page Facebook

Note : En soumettant une photo, l'auteur consent à céder ses droits à la municipalité pour toute publication. Les photos montrant des enfants de moins de 18 ans nécessitent l'autorisation écrite des parents (ou tuteurs), sauf si ces photos sont publiées par les parents (ou tuteurs) eux-mêmes.

Municipalité de Saint-Just de Bretenières

https://www.facebook.com/Municipalit%C3%A9-de-Saint-Just-de-Breteni%C3%A8res-357842731093705/

Pour plus de détails, contactez-nous par courriel ou par téléphone: 418.244.3637

Pour votre information…

TÂCHES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Comme vous le savez sans doute, chaque Conseiller municipal occupe une fonction particulière au sein de notre Municipalité. Certaines activités sont regroupées dans un ensemble de services et réparties dans les domaines suivants:

1. Tourisme
2. Loisirs
3. Sécurité
4. Environnement
5. Communautaire et Culturel
6. Voirie

➢ M. Max Laurent Vidal aura comme tâche de faire la promotion du milieu, la création d'attraits et d'activités touristiques et la promotion de la villégiature. Il représentera la Municipalité au sein du conseil d'administration du Parc régional des Appalaches et de l'Office du tourisme.

➢ M. Raynald Forgues aura un regard sur l'organisation des loisirs pour tous, sur la promotion du sport et du Club Santé-Forme. Il représentera la Municipalité au sein du comité de l'OTJ. Il portera une attention particulière sur les attraits et activités.

➢ Pour chapeauter le dossier de la sécurité, nous pourrons compter sur M. Éric Pineault. Ce dernier portera un regard sur la prévention et la sensibilisation de la sécurité civile. Il sensibilisera le Conseil aux besoins du service incendie et représentera le Conseil auprès des pompiers.

➢ M. Michel Julien aura le rôle de faire la promotion et de sensibiliser la population à l'égard du recyclage, à l'embellissement de notre milieu et à la propreté. Il représentera la Municipalité au sein du Comité d'urbanisme et l'OBV Fleuve St-Jean. Il aura également un regard sur les activités culturelles.

➢ La personne qui portera un regard sur la vie communautaire, sur les services à la population sera Mme Lise Robert. Elle organisera des activités communautaires, portera une attention spéciale à la famille via la politique familiale aux aînés via le Comité Mada. De plus, Mme Robert supervisera les activités de la bibliothèque.

➢ M. Benoit Vachon portera une attention particulière à l'état et à l'entretien de nos routes, des ponts, des trottoirs et des lumières de rue. Il aura également comme responsabilité de voir à la sécurité routière relativement aux véhicules tout terrain et motoneiges. Il pourra ensuite sensibiliser le Conseil sur les problèmes et correctifs à apporter. Il s'occupera aussi de l'intégration des nouveaux arrivants et des nouveaux nés.

Soyez assurés, chers citoyens de Saint-Just, de l'appui et de l'aide de chacun d'entre eux. Ils sont tous de précieux représentants au sein de notre communauté et vous pouvez compter sur eux.

Donald Gilbert, Maire

Le Service incendie de St-Just-de-Bretenières

Le Centre d'Entraide Familiale tient à remercier les pompiers qui ont accepté de parrainer la campagne des paniers de Noël.

Le 2 décembre dernier, ils ont contribué en amassant des dons et en préparant des hot-dog dans leur caserne **pour une somme de 1308,65 $** ainsi que des boîtes de denrées.

Comme vous pouvez le constater, les gens font preuve d'une GRANDE GÉNÉROSITÉ. Nous sommes touchés année après année de la participation de la population. Merci à tous ceux qui contribuent de différentes façons (bénévoles, commanditaires, etc.) à cette cause.

N'oubliez pas que ce que vous donnez sera remis dans nos milieux.

MERCI

Cette année nous avons répondu aux besoins de 133 familles dans les 8 municipalités de Montmagny Sud.

Commanditaires

Poulet ExcelDor, Maxi, Syndicat des producteurs de lait,
Église Chrétienne Évangélique, Caisse des Etchemins,
CGFA, Maison funéraire de La Durantaye, Municipalité St-Fabien,
Municipalité St-Just, Municipalité Ste-Lucie, Municipalité Lac Frontière ,
Municipalité Ste-Apolline, Municipalité St-Paul, Autobus Lirey,
Marty, Boulangerie Boutin, Jean-Paul et Roger Bolduc
Norbert Morin, député, Lapointe Automobile inc., BMR Dynaco St-Paul,
Promutuel Montmagny-L'Islet, BMR Dynaco St-Paul
Marché Asselin et fils, Marché Stéphannick, Alimentation St-Just

Saint-Just au ♥ de ma vie!

Service incendie Saint-Just
257 rue Principal
Saint-Just (Québec)
G0R 3H0
Tel. 418-244-3313
Fax 418-244-3312
casernest-just@sogetel.net

Collecte pour la confection de paniers de Noël, un franc succès !

Le 02 décembre dernier, à l'occasion des Fêtes, la brigade incendie de Saint-Just-de-Bretenières tenait sa 10ième édition de collecte de denrées alimentaires et de dons, dans le cadre de la Campagne des paniers de Noël.

La Municipalité tient à remercier sincèrement les pompiers qui ont accepté et contribué à faire de cette collecte, un franc succès ! En effet, en plus de la collecte de denrées non périssables, ils ont amassé une somme de 1000$ en dons et la vente de hot-dogs a engendré des profits de 308$.

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette collecte, que ce soit à titre de généreux donateurs, commanditaires et bénévoles. Merci pour votre implication et toute notre gratitude aux membres de la brigade incendie de Saint-Just-de-Bretenières, grâce à vous des familles de notre milieu passeront un meilleur temps des Fêtes !

La Municipalité est fière de pouvoir compter sur des gens aussi dynamiques dans son milieu qui ont à cœur le bien-être de la population, merci à vous, membres de la brigade incendie de Saint-Just :

Laurent Bolduc, Directeur
Steve Bolduc, Officier 1
Simon Pelchat, Officier 1
Jean-François Breton, pompier
Marc Gilbert , pompier
Gérald Pellerin, pompier
Mario Toulouse, pompier
Vincent Bolduc, Directeur adjoint
Roger Fortin, Officier 1
Chantal Bolduc, pompier
Mylène Fortin, pompier
Éric Malboeuf, pompier
Éric Pineault, pompier

La Fête de Noël…

Le comité de la Fête de Noël tient à remercier tous les commanditaires qui ont donné financièrement afin que nous puissions offrir la Fête de Noël aux enfants de notre paroisse.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidé de près ou de loin,
lors de la journée du 17 décembre 2017.

MERCI DE VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ

Arbotek	La Villa des Sages
Bois Daaquam	Les Amis de l'Entraide
Caisse Populaire des Etchemins	Municipalité de St-Just
Cercle des Fermières	Pat Foresterie
Club de l'Âge D'Or	Quincaillerie M-A.S. INC
Daniel L'Heureux	Restaurant «Au Bois D'or»
Garage Simon Lagrange	Restaurant «Le Forestier»
Jean-Paul et Roger Bolduc	

Bernadette Tanguay, Présidente du comité de la Fête de Noël 2017
Jacinthe Laverdière, Secrétaire

Votre service incendie vous conseille…

Les appareils de chauffage électrique

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Une utilisation sécuritaire
Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les quelques consignes suivantes :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats tel que le stipule la Loi sur le bâtiment.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet, comme du papier journal, et éloignez tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- N'appliquez pas de peinture sur une plinthe ni sur son cordon. Les plinthes électriques sont recouvertes d'une peinture qui est cuite et dont on sait qu'elle ne s'enflammera pas. La peinture qu'on y appliquerait pourrait se fissurer et prendre feu.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins **dix centimètres.**

Utilisez des appareils portant le sceau d'un organisme d'homologation reconnu.

Quelques règles de sécurité

Si vous utilisez une chaufferette électrique portative :

- Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
  - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
  - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- Installez la chaufferette de façon à ce que personne ne la renverse.
- Ne pas utiliser de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain.

N'oubliez pas que les chaufferettes portatives sont conçues pour un usage temporaire! Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

- Ne coupez jamais la protection de mise à la terre de la fiche électrique.
- Ne laissez pas un appareil de chauffage portatif sans surveillance.
- Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.
- Placez l'appareil de chauffage portatif hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Une zone dégagée est primordiale

- Dégagez la zone autour de l'appareil de tout objet susceptible de gêner le passage.
- Assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage.
- N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Source :
https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/chauffage-electrique.html

Saint-Just au ♥ de ma vie!

Le Cercle des Fermières de Saint-Just…

Le Cercle des Fermières de Saint-Just, un organisme qui s'implique dans son milieu!

Le 02 décembre dernier, s'est tenue à Saint-Just, la première édition du Marché de Noël, organisée par les membres du Cercle des Fermières de notre communauté. Déjà impliquées dans l'organisation d'activités durant la période des Fêtes, en prenant en charge depuis plusieurs années la Fête de Noël des enfants, les fermières n'ont pas hésité à aller de l'avant avec ce nouveau projet.

Le Cercle des Fermières tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de cet évènement. En tout, treize (13) exposants étaient sur place, la plupart de Saint-Just mais certains de municipalités environnantes. Pour le plaisir de tous, les Fermières ont préparé des mets du Temps des Fêtes, tels : pâtés, tartes, galettes, gâteries et Madame Nicole Gagnon a fait cuire sur place du bon pain maison. Les pompiers qui procédaient à la campagne de collecte de denrées et de dons pour la confection de paniers de Noël, les exposants et nos visiteurs ont pu se régaler et faire l'achat de ces différents aliments. On calcule qu'une centaine de personnes se sont présentées au Marché et ont pu apprécier et acquérir des articles confectionnés par les exposantes/exposants. Les Fermières se sont dites satisfaites de l'achalandage et ont confirmé la tenue de la seconde édition l'an prochain. La présence de Monsieur Norbert Morin, Député provincial de notre circonscription ainsi que de son adjointe politique Madame Marianne Pelchat, native de Saint-Just, ont été remarquées et appréciées des organisatrices.

Le Cercle des Fermières de Saint-Just profite du présent communiqué pour rendre hommage et féliciter sincèrement Madame Marie-Paule Mathieu pour ses 50 ans d'implication au sein de leur organisme. Madame Mathieu est une personne bien connue dans son milieu et fort appréciée de tous pour son dévouement, son engagement et sa participation active.

La Municipalité est heureuse d'avoir parmi ses citoyennes, des personnes aussi dynamiques avec un sens du partage aussi étendu.

Activité de décembre…

Nous avons eu notre social de Noël, aussi nous avons fait le tirage des billets.
Nos gagnants sont :

➔pour la catalogne: Louick Vachon
➔pour la jetée : Pierre Dubé
➔pour l'alèse : Bernadette Tanguay
➔pour le panier de provision : Michel Perreault

Merci à vous tous notre social fût un succès.
Nous vous souhaitons UNE BONNE ANNÉE 2018

Invitation à toutes celles qui seraient intéressées à devenir membres !

Vous pouvez prendre des informations auprès de: Bernadette Tanguay, Présidente : tel: 418-244-3267
Jeanne Vallières tel: 418-244-3435

Horaire de la patinoire…

Voici l'horaire de la patinoire de Saint-Just-de-Bretenières
Pour la saison 2017-2018
Nous espérons qu'il vous conviendra !

JOUR	18H À 19H	19H À 20H30
LUNDI	Patinage libre	Hockey
MARDI	Patinage libre	Hockey
MERCREDI	Patinage libre	Hockey
JEUDI	Patinage libre	Hockey
VENDREDI	Patinage libre	Patinage libre
SAMEDI	FERMÉ	
DIMANCHE	Patinage libre, de 13h à 16h	

Prendre note que cet horaire peut être modifié afin de répondre davantage à la demande des usagers. N'hésitez pas à nous en faire part.

L'œuvre des Terrains de Jeux St-Just

Le port du casque protecteur pour les jeunes enfants est fortement recommandé d'autant plus si l'enfant en est à ses premières expériences de patinage.

Le port du casque protecteur est obligatoire pour les joueurs de hockey de tout âge.

Club Santé-Forme…

HORAIRE POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Vous voulez vous mettre en forme ! Nous vous invitons à fréquenter le Club Santé-Forme où vous pourrez utiliser tous nos équipements et ce, tout à fait gratuitement. Samuel et Gilles sont là pour vous aider à connaître le fonctionnement et les bienfaits de chaque appareil, en fonction de vos besoins.

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture du Club sont en soirée, du lundi au jeudi inclusivement, de 18h30 à 20h30 ainsi que les mardis et jeudis en après-midi, de 15h30 à 17h00.

Espérant vous compter en grand nombre, bienvenue à tous !

Une bibliothèque près de chez vous…

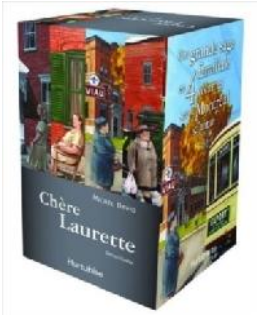

À l'occasion des Fêtes, la Municipalité a procédé, le 20 décembre dernier, au tirage au sort visant à remettre en cadeau à un membre de la bibliothèque les quatre (4) tomes de la série « Chère Laurette » de l'auteur québécois Michel David.

Toutes nos félicitations à la gagnante, Madame Monique Bilodeau.

Nous vous invitons à consulter votre calendrier à la dernière page du journal ou sur le site internet de la Municipalité, afin de connaître les dates précises d'ouverture.

Vous avez tous un ***Laissez-passer gratuit*** pour la bibliothèque.

Venez nous visiter et profitez-en pour nous faire part de vos goûts et intérêts en matière de lectures.

Voici les nouveautés du mois de janvier 2018:

Titre	Auteur	Genre
Une simple histoire d'amour tome 2	Louise Tremblay D'Essiambre	Roman, résilience
La vieille laide tome 2	Lucy France Du tremble	Roman
Le grand cahier tome 1	Agota Kristof	Roman fiction
La preuve tome 2	Agota Kristof	Roman fiction
Le troisième mensonge tome 3	Agota Kristof	Roman fiction

Dates d'ouverture pour janvier 2018

L'ouverture de la bibliothèque se fait le mercredi, une semaine sur deux.

Les dates d'ouverture de ce mois-ci sont :
10 et 24 janvier 2018.

«Comme l'hiver est imprévisible, en cas de mauvais temps, nous vous invitons à vérifier par téléphone si la bibliothèque est ouverte. Le numéro pour nous joindre est le (418)244-3680, s'il n'y a pas de réponse, cela signifie que la bibliothèque est fermée»

Nous vous attendons en grand nombre au 2e étage, accès porte Santé Forme, à l'école.

Josée et Mélissa

Recyclage des produits électroniques – Quoi recycler?

arpe Québec

Quoi recycler ?

ORDINATEURS PORTABLES
Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.

ORDINATEURS DE BUREAU
Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.

PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEUR ET DE CONSOLE DE JEUX VIDÉO
Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.

DISPOSITIFS D'AFFICHAGE
Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.

TÉLÉPHONES CONVENTIONNELS ET RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES
Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.

APPAREILS CELLULAIRES ET TÉLÉAVERTISSEURS
Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.

IMPRIMANTES DE BUREAU, NUMÉRISEURS, TÉLÉCOPIEURS, PHOTOCOPIEURS ET APPAREILS MULTIFONCTIONS DE BUREAU
Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.

SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS
Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).

SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO NON PORTABLES
Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.

SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES
Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.

ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON
Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète des produits acceptés : recyclerMESelectroniques.ca/qc

Notre contribution.

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS :

- **que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;**
- **que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.**

Ne pas jeter ses vieux électroniques, c'est bien; les apporter dans un point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec, c'est mieux!

POINT DE DÉPÔT OFFICIEL arpe

Trouvez le point de dépôt officiel près de chez vous :

recyclerMESelectroniques.ca/qc

La Fabrique vous informe…

Horaire des messes de Janvier 2018

01 janvier	Lundi	10h00	Saint-Fabien	CHSLD
01 janvier	Lundi	10h30	Lac-Frontière	L'Ôtel Lac-Frontière
6 janvier	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
07 janvier	Dimanche	10h30	Lac-Frontière	Salle municipale
12 janvier	Vendredi	9h30	St-Just	Villa des Sages
13 janvier	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
14 janvier	Dimanche	10h30	Ste-Lucie	Sacristie
15 janvier	Lundi	9h30	Saint-Fabien	Hab. Panet
20 janvier	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
21 janvier	Dimanche	10h30	St-Just	Salle l'Amicale
26 janvier	Vendredi	9h30	Saint-Fabien	Hab. Panet
27 janvier	Samedi	9h30	Saint-Fabien	CHSLD
28 janvier	Dimanche	10h30	St-Fabien	Église

Comme je n'avais pas reçu l'horaire du mois de janvier, svp vous référer au feuillet hebdomadaire. Merci de votre compréhension. Josée Bolduc.
Lorsqu'il y aura un 5e dimanche dans le mois, les messes seront alterner entre les paroisses du secteur, à tour de rôle.

1er dimanche du mois : Lac Frontière à **10h30**
2e dimanche : Sainte-Lucie à **10h30**
3e dimanche : Saint-Just à **10h30**
4e dimanche : Saint-Fabien à **10h30**
5e dimanche, s'il y a lieu : **10h30** messe régionale pour les quatre paroisses en alternance.

** Horaire sujet à changement… priorité aux annonces faites au feuillet paroissial

Brunch de la St-Valentin
Au profit de la Fabrique de St-Just-de-Bretenières

À la salle municipale de St-Just

Dimanche le 18 février 2018
De 9h00 à 13h

15$/adulte
8$ pour les enfants de 6 à 12ans et gratuit pour les 5 ans et moins

Les cartes seront disponibles à compter du 15 janvier auprès des marguilliers et au bureau de la Fabrique de St-Just. Les marguilliers passeront à votre domicile à compter du 29 janvier 2018. Pour infos : 418 244-3610, 244-3840 et 244-3487

Une maison d'aide et d`hébergement en violence conjugale....c`est quoi?

On nous appelle à tort, parfois, «maison de femmes battues», et pour cela plusieurs femmes pensent ne pas avoir leur place chez-nous. La violence n'est pas seulement physique les mots aussi blessent et laissent des cicatrices. Chicane de couple ou violence conjugale ? « J'ai peur de m'affirmer, quand je le fais ça dérape…il pense que j'invente des problèmes…. j`commence à déprimer tellement, que je vois noir et je commence à péter les plombs parce que j'en peux plus du dénigrement, des insultes …. J'ai l'impression que je vais devenir folle et je me trouve violente de réagir ainsi…. »

Vous vivez ce genre de situation ou un proche vit cette problématique?

Sachez que vous pouvez avoir de l'aide, un téléphone dans une maison d'hébergement en violence conjugale pourrait vous permettre de voir plus clair. SOS Violence conjugale peut vous diriger vers une maison de votre région sans frais téléphonique. Toutes les maisons sont disponibles pour vous 24/24, 7jours/7.

Plusieurs peurs vous empêchent d'agir : «J'ai peur de me retrouver avec plein monde à problème… Je n'ai pas d'argent, pas de travail… Pis on vas-tu me dire quoi faire? Me juger si je ne suis pas prête à le quitter…» Peur des problèmes des autres? Vous risquez plutôt de vous sentir moins seule dans votre situation... oui il y a des histoires de vie tristes mais il y a aussi des éclats de rire, de l'humour et beaucoup de partage.

Si vous êtes sans travail, vous pouvez faire une demande à la sécurité du revenu (aide sociale) et de plus tous les services des maisons, y compris l'hébergement et la nourriture sont gratuits. Aussi, la décision de partir ou de rester vous appartient…

Tout le long de votre séjour ou pour des services à l'externe sans hébergement. Nous considérons que vous êtes la meilleure personne pour savoir ce que vous êtes prêtes à faire comme changement dans votre vie. Partir ou rester…. nous serons toujours là pour vous accompagner dans vos réflexions ou la réorganisation de votre vie.

La reprise de pouvoir sur votre vie et votre sécurité à vous et vos enfants, voilà la mission des maisons d'aide et d`hébergement en violence conjugale.

Pour 2018 Le Havre des Femmes vous souhaite que la paix et le respect puisse régner dans votre maison. **Bonne Année 2018!**

Diane

Le Havre des Femmes
418-247-7622 ou SOS Violence Conjugale 1-800-363-9010

Pour le mois de Janvier Espace-Famille se déplace à Saint-Just-de-Bretenières !! ☺

Espace-famille c'est quoi?

- Activités parent-enfant pour les 0-5 ans et leur famille :
  - Expérience scientifique
  - Éveil à la lecture
  - Activité motrice
  - Bricolage
  - Etc.
- Ateliers sur différents sujets
- Visite d'invités
- Sorties
- Et plus encore !

L'aventure 0-5 ans

Centre de Entraide Familiale de la MRC de Montmagny

AVENIR D'ENFANTS DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Samedi le 20 Janvier de 9h30 à 11h30

Salle de l'amical 250 rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières

*Porte sur le côté à droite

- Expérimentation de jeux et matériel sensoriel
- Fabrication d'un jeu Tic-tac-toe thématique
- Bricolage d'hiver
- Collation gratuite

→Pour inscription ou plus d'information : Josianne Zacharie (418) 234-4014

Date limite d'inscription le Mercredi 17 Janvier

MRC de Montmagny

CLD COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Présence du CLD

Janvier 2018

www.cldmontmagny.com 5000$ Offert aux travailleurs manufacturiers admissibles. Informez-vous! CLD

Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.

Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.

Tél. : 418-248-5985 Télec. :418-248-9334

Courriel : cld@montmagny.com

De nouveaux services offerts aux enfants et aux familles chez Physio Ergo+

L'offre de services ne cesse de se développer à la clinique Physio Ergo+ de Montmagny. En plus du large éventail de soins de santé en réadaptation offerts à la clientèle adulte en santé physique et psychologique (physiothérapie, ergothérapie, kinésiologie, massothérapie, etc.), la clinique offre maintenant des soins professionnels spécialement adaptés aux besoins des enfants et des familles en orthophonie, en ergothérapie, en ostéopathie ainsi qu'en coaching familial.

Soutenir les enfants dans leur développement

Les jeunes aux prises avec des difficultés de compréhension et d'expression du langage peuvent dorénavant profiter du soutien et des conseils d'un orthophoniste. Que ce soit pour des difficultés touchant le langage ou les apprentissages, un trouble de développement du langage (dysphasie) ou de la parole (dyspraxie) ou encore pour un trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit (dyslexie-dysorthographie), les services en orthophonie permettent d'améliorer les capacités à comprendre et à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Des soins en ergothérapie sont également disponibles pour aider les jeunes à développer leurs habiletés et leur autonomie. Ce service s'adresse aux enfants qui vivent des difficultés quotidiennes liées à des activités journalières (habillage, alimentation, etc.), scolaires (écriture, découpage, etc.), motrices (vélo, sauts, etc.) ou sociales (relations avec les autres).

Thérapie manuelle permettant de libérer les tissus de leurs tensions pour rétablir l'équilibre corporel, l'ostéopathie pédiatrique peut quant à elle résoudre différents maux ressentis chez les jeunes tels que les douleurs musculo-squelettiques ou cervicales, les perturbations du sommeil, les maux de tête ou de ventre fréquents, les troubles d'apprentissage, les problèmes de constipation ou encore ceux liés au stress.

Aider les familles à retrouver l'équilibre

Pour rétablir ou maintenir l'harmonie au sein de la cellule familiale, les parents et les enfants peuvent avoir recours aux services d'accompagnement d'un coach familial.
Ce spécialiste propose une approche éducative et globale qui s'attarde particulièrement aux problèmes rencontrés en famille. Après avoir identifié les besoins, le coach suggère des moyens concrets afin de guider les membres de la famille vers l'atteinte d'objectifs réalistes qui respectent les valeurs et les choix des parents.

Pour en savoir plus sur les services offerts chez Physio Ergo+, il suffit de consulter le physioergoplus.com, de téléphoner au 418 241-2136 ou de se présenter à la clinique située au 226, chemin des Poirier à Montmagny.

Soulignons que Physio Ergo+ a bénéficié du programme de soutien aux promoteurs offert par la Société de développement économique de Montmagny.

Source :
Sylviane Lord
Communications régionales Montmagny
418 248-3361, poste 2064
slord@ville.montmagny.qc.ca

Pour information :
Cécile Lesaffre
Physio Ergo+
418 241-2136
cecile.lesaffre@physioergoplus.com

Transport Québec

Quelques corde sécurité pour la conduite
eritions hivernales
(Source : Trars Québec)

- Planifier vos déplacements en cont le service téléphonique gratuit *Québec 511 Info Transports* ou vis www.quebec511.gouv.qc.ca
- Vérifier l'état général de votre ı (système de chauffage et de dégivrage, freins, fonctionnemen essuie-glaces, niveau de lave-glace, etc.).
- Ayez, dans votre voiture, une tr de secours pour faire face aux imprévus.
- Équipez votre véhicule de pneus cen bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois.
- Déneigez bien votre voiture et déglacez vos vitres.
- Réduisez votre vitesse.
- Prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez plus de distance avec les autres véhicules.
- Ne dépassez pas les véhicules de déneigement; c'est une manœuvre risquée et on ne connaît pas les conditions qui prévalent devant eux.
- En cas de conditions critiques, reportez vos déplacements.

En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières !

1122, Grande-Allée Ouest, bureau 200
Québec (Québec) G7X 1E5
Téléphone : 418 643-3244
Télécopieur : 418 644-2080
Ligne d'urgence : 418 528-1666
Ligne d'urgence sans frais : 1 866 650-1666
securite.civile03@msp.gouv.qc.ca
www.securitepublique.gouv.qc.ca

À l'aube de la nouvelle année

(Jean: 8,12) Jésus leur parla de nouveau, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

Qui n'a jamais vu le soleil se lever au sommet d'une montagne ? La nuit en quelques instants disparait quand la boule de feu apparait à l'horizon. Nous voyons au loin la silhouette noire déchiquetée des crêtes montagneuses qui s'illuminent à vue d'œil.

Dans les vallées, les ténèbres luttent encore avec l'aurore, mais elles sont déjà vaincues…Parce que Jésus est le soleil de justice, il transforme la nuit en un jour lumineux pour tous ceux qui s'attendent à lui.

(Malachie :4,2) Mais pour vous qui craignez mon nom, se lèvera Le soleil de la justice, et la guérison sera sous ses ailes ; Vous sortirez, et vous sauterez comme les veaux d'une étable.

2018 est devant nous, tel le matin encore sombre d'un jour nouveau. Tous ces jours nouveaux nous nous sont encore cachés. Peut-être croyons-nous en percevoir quelques contours plus ou moins réjouissants. Ou bien craignons-nous des lendemains inquiétants ? Comment aborderons-nous cette nouvelle année?

Un prédicateur a dit: Il y a un abîme de misère à ne compter que sur soi-même. Mais il y a des sommets de consolation et d'espérance, qu'en nous levons les yeux vers Jésus et que nous lui faisons confiance. Voulons-nous que cette année se remplisse de joie et d'espérance ?

Alors, en ce début de 2018, nous vous invitons à placer votre foi en Jésus-Christ. Comme le soleil éclaire la terre, Jésus veut illuminer toute notre vie.

Souvent avec le Nouvel An, il y a des personnes qui ont de nouveaux projets et elles prennent de nouvelles résolutions... Mais pourquoi cette année ne pas faire changement et laisser Jésus-Christ accomplir dans notre vie **ses projets**. Combien notre bonheur en serait plus grand.

Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418) 244-3740
Personne ressource : Michel Ferland (418) 249-4601
Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée, sur simple demande de votre part.

La Sûreté du Québec vous informe…

LE RÔLE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC LORS D'UN SINISTRE

Lorsque survient un sinistre (inondation, incendie de forêt ou toute autre situation d'urgence) la Sûreté du Québec a un rôle bien précis à jouer et son principal partenaire est la municipalité touchée par le sinistre. La Sûreté du Québec est responsable de l'évacuation des résidents de la zone sinistrée, de leur sécurité et de celle de leurs biens ainsi que de la réintégration de leur domicile. Pour ce faire, elle fournit le personnel et le matériel nécessaire et coordonne les opérations. Son plan d'action détaillé lui permet d'intervenir rapidement et en tout temps, quelle que soit la nature du sinistre. Même si de nombreuses ressources sont mises en place pour assurer la sécurité de la population lors d'un sinistre, chaque citoyen est responsable de sa propre sécurité et de celle de ses biens. Tous et toutes doivent contribuer à la bonne marche des opérations de secours en respectant les consignes.

QUE FONT LES POLICIERS LORS D'UNE ÉVACUATION MASSIVE?

1. Ils établissent un périmètre de sécurité afin de protéger les biens des personnes évacuées et d'empêcher la population de circuler dans un endroit non sécuritaire.
2. Ils contrôlent la circulation dans le secteur évacué afin de limiter l'accès aux services essentiels. Ils vérifient l'identité des personnes désireuses de franchir le périmètre ainsi que leurs motifs. Il est à noter que même les fournisseurs de services doivent obtenir une autorisation pour franchir le périmètre.
3. Ils visitent chaque résidence de la zone sinistrée.
4. Ils identifient les endroits à risque et les refus d'évacuation et font appel, au besoin, aux ressources appropriées (pompiers, intervenants psychosociaux, famille des résidents) selon la nature du danger.

QUEL EST LE MANDAT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC LORS D'UN SINISTRE?

. Évacuer tous les résidents de la zone sinistrées;
. Porter secours aux personnes sinistrées;
. Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens;
. Assurer la sécurité routière sur le territoire;
. Assurer la sécurité des centres d'hébergement;
. Prévenir le crime sous toutes ses formes – phénomène de gang, bagarre, vol simple, menace, etc. – dans les centres d'hébergement et dans le périmètre de la zone sinistrée;
. Assurer un retour ordonné des sinistrés dans leur résidence en les accompagnant et en effectuant, s'il y a lieu, les constats de dommages à leurs biens, autres que ceux causés par le sinistre;
. Répondre aux demandes d'assistance en provenance des corps policiers municipaux.

QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QUE CITOYEN?

1. Observer les consignes données par la municipalité et les policiers.
2. Fournir votre adresse d'hébergement temporaire aux policiers afin qu'ils puissent vous joindre rapidement, au besoin.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Vous pouvez obtenir des informations sur Internet :

Ministère de la Sécurité publique, rubrique « sécurité civile »www.msp.gouv.qc.ca
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile : www.oag-bvg.gc.ca

Nos Commanditaires

AU BOIS D'OR
Restaurant-Bar-Motels-Station-Service
Service de traiteur et autres
399, route 204 - St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3669 /
Station-service et Fax: (418) 244-3669

QUINCAILLERIE M-A S.INC
Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretenières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555
Matériaux . Plomberie. Peinture .
Électricité. Livraison

JOCELYN POULIN ARTIFICIER
FEUX D'ARTIFICE FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS
37, Route 204
St-Just-de-Bretenières G0R 3H0
Tél :418-244-3729

GARAGE SIMON LAGRANGE
Mécanique générale et petits moteurs, lave-auto
243, rue Principale, St-Just G0R 3H0
Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852
garagesimonlagrange@sogetel.net

HENRI BOLDUC
Vente de gravier et terre de toute sorte (tamisée, 0 3/4, etc.)
Excavation (fossé, chemin forestier, etc.)
Estimation gratuite -- Installation de ligne électrique
Vente et installation de poteaux 23' à 40'
Tél : (418) 244-3782

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Entrepreneur en construction
Résidentiel et commercial
Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645
Cellulaire: (418) 625-9495

LA FABRIQUE DE ST-JUST
210-B Principale
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0
(418)244-3610

DANIEL L'HEUREUX INC.
Entrepreneur électricien
Installation résidentiel et commercial
367, Route 204, St-Just (QC) G0R 3H0
Téléphone et fax : (418) 244-3535

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE

130 Route 204 St-Just
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010
http://www.eglisechretiennestjust.net

PAT FORESTERIE

Excavation résidentielle & commerciale
Service de tamisage terre et gravier
Installation septique
Chemins forestiers
238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0
Tél : (418) 244-3217 Fax : 418-244-3344

MAC CONSTRUCTION
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
28, rue Dubois St-Just QC G0R 3H0
Michel Corriveau
Tél : (418) 244-3820 Fax : (418) 244-3819
et Alex Corriveau
Cellulaire : 418-313-8032

JEANNINE LECOURS
Massothérapeute (Membre ATMDL, ANQ)
28 , rue Dubois St-Just G0R 3H0
Kinésithérapie Neuro-Énergétique Nerf sciatique
Massage thérapeutique Maux de dos
Tél : (418) 244-3265

CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS
Coopérer pour créer l'avenir
418-625-3741 sans frais : 1-888-325-3741
Votre centre de services
205 Rue Principale, St-Just PQ G0R 3H0
Téléc : (418) 244-3462

BLEU & BON
Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590

WWW.BERNARDGENEREUX.CA

D.L.S. **Soudure inc.**

GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.

Daniel Lamontagne
365 B, route 204
St-Just-de-Bretenières (Québec) G0R 3H0
Tél. : 418-244-3818 • Cell. : 418-625-0508

Nos Commanditaires

BARDOBEC INC.
Bardeaux & paillis de cèdre
51, rang Ste-Marie St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3612 / Téléc. : (418) 244-3613

LES PRODUITS FORESTIER BECESCO
2900, 95ième Rue Est
St-Georges (Québec) G6A 1E3
Tél : (418) 227-3671 Fax : (418) 228-3672

BOIS DAAQUAM INC.
370, route 204 – C.P 100
St-Just (Québec)
G0R 3H0
Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556

SCIERIE ARBOTEK INC.
Mario Legros, Président
46, route des Moulins St-Just
Tél: (418) 244-3691
Télec: (418) 244-3439

LES AMIS DE L'ENTRAIDE
Marie-Paule Bolduc, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST
Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Ouverte un lundi sur 2 de 18h30 à 19h15
Louise Lefebvre : 418-244-3696
Bibliothèque : 418-244-3680

LA VILLA DES SAGES
2 Rue des Moulins
St-Just G0R 3H0
La tranquilité de l'esprit
Johanne Ferland , Propriétaire
Tél : (418) 244-3665 (418)245-3536

DÉNEIGEMENT SÉBASTIEN ROY
242, Rue Principale
St-Just-de-Bretenières
Téléphone :418-244-3778
Cellulaire : 418-291-2724

DAMES FERMIÈRES DE ST-JUST
Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

RECYCLAGE **RGT**
Payons comptant de 200$ à 800$ pour vos véhicules.
Achat de métaux ferreux et non-ferreux au poids.
Vente de pièces neuves et usagées.
Service de mécanique.
Remorquage et transport de marchandises
48, rue du Couvent à St-Just-de-Bretenières
GINO THERRIEN Tél :(418)228-6435

BENOÎT LAFONTAINE
47 Rang Ste-Anne
St-Just-de-Bretenières PQ G0R 3H0
Vente de gravier et terre de toute sorte
Tamisée 0 ¾ et déneigement
Téléphone :(418) 244-3792 Fax : (418) 244-3799
Cellulaire : (418) 249-8792

NOTAIRE
Me FRANCINE BAILLARGEON
VOS CONTRATS MES CONSEILS
1574 Route 277, Suite A
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Tél :(418) 625-(LOIS) 5647
www.notairebaillargeonlac-etchemin.net

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE
Me SABRINA LAMONTAGNE
1574, Suite B, route 277 Lac-Etchemin
PQ G0R 1S0
Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659
s.lamontagne@notarius.net

Norbert Morin

Député Côte-du Sud
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
Tél :418-234-1893 1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

LNTP NOTAIRES INC.
PATRICE NADEAU, CAROLINE POULIOT & NATHALIE LAFONTAINE
Notaires et conseillers juridiques
135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0
Tél : (418) 383-5051 Télec : (418) 383-5050
www.pmeinter.com/lac-etchemin

Votre calendrier à conserver…

JANVIER 2018

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12 Messe	13 Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h à 11 h
14	15	16	17	18	19 Date de tombée pour le journal : La Sarracénie	20 **Espace-Famille 09h30 à 11h30**
21 Messe	22	23	24	25	26	27
28 **Soirée de l'Âge D'or**	29	30	31			

⬅Cueillette des ordures (bac vert seulement)
* Rang Ste-Anne: Mardi
*Pour le reste de la municipalité: Vendredi

⬅Réunion du conseil

⬅La popote

⬅Cueillette des matières recyclables

⬅Soirée de cartes
Âge d'or de 19H à 22H

⬅Bibliothèque
Mercredi 18h30 à 19h15

Santé-Forme
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 18h30 à 20h30
Mardi et jeudi de 15 :30 à 17 :00

Pour connaître les différentes activités de la région de Montmagny, vous pouvez vous rendre à :
http://tablejeunesmrcmontmagny.com/quoi-faire/calendrier-devenements